

COMMUNE D'AMPLEPUIS - BUDGET PRIMITIF 2026

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

- Un Débat d'Orientations Budgétaires préalable lors du Conseil Municipal du 27 janvier 2026,
- Un Budget Primitif 2026, adopté lors du Conseil Municipal du 24 Février 2026, composé d'un budget principal et de deux budgets annexes (Centre municipal de santé – ZAC de Coucy).

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2026

- Maitrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- Travail sur la politique d'attractivité de recrutement
- Optimisation des ressources dans un contexte d'incertitude économique et gouvernementale
- Maintien de la qualité du service public rendu
- Taux de fiscalité inchangés,

BUDGET PRINCIPAL 2026 :

Le budget Principal de la Commune est voté en équilibre pour la section de Fonctionnement à 5 011 877 € et pour la section d'Investissement à 5 009 330 € soit un budget total équilibré à 10 021 207 €.

BP 2026 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	1 439 260,00 €	1 625 168,00 €
012	Charges de personnel	1 747 254,00 €	1 771 580,00 €
014	Atténuation de charges	6 010,00 €	7 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	586 802,00 €	606 709,00 €
66	Charges financières	95 700,00 €	80 810,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	3 000,00 €
022	Dépenses imprévues		
023	Virement à la section d'investissement	72 873,00 €	300 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	944 202,00 €	617 610,00 €
		4 897 101,00 €	5 011 877,00 €

RECETTES		BP 2025	BP 2026
002	Excédent antérieur reporté Fonc	92 123,02 €	212 235,37 €
013	Atténuation de charges	74 000,00 €	40 000,00 €
70	Produits des services	173 350,98 €	165 600,00 €
73	Impôts et taxes	2 819 196,00 €	2 814 457,63 €
74	Dotations et participations	1 230 485,00 €	1 163 746,00 €
75	Autres produits gestion courante	196 017,00 €	336 320,00 €
76 - 77	Produits financiers et exceptionnels	2 510,00 €	2 500,00 €
041- 042	Opérations d'ordre entre section	309 419,00 €	277 018,00 €
		4 897 101,00 €	5 011 877,00 €

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés pour 2026 Revalorisation des bases fiscales en 2026 de + 0,8% (loi de Finances 2026)	TAUX
Taxe sur le foncier bâti (intégration du taux départemental 11.03% au taux communal 16.66%)	27.69 %
Taxe sur le foncier non bâti	36.43 %
Taxe habitation sur résidence secondaire	10.43 %

Prévision de l'épargne brute stable 2026, grâce à la maîtrise des charges à caractère générale, mais des dotations de l'Etat stagnantes ou en baisse et la revalorisation des bases d'impositions moins importante que les années précédentes (revalorisation fonction du taux d'inflation) :

	BP 2025	BP 2026
Dépenses réelles de fonctionnement	3 693 324 €	4 094 267 €
Recettes réelles de fonctionnement	4 179 555 €	4 522 623 €
<i>Epargne brute prévisionnelle</i>	<i>486 231 €</i>	<i>428 356 €</i>

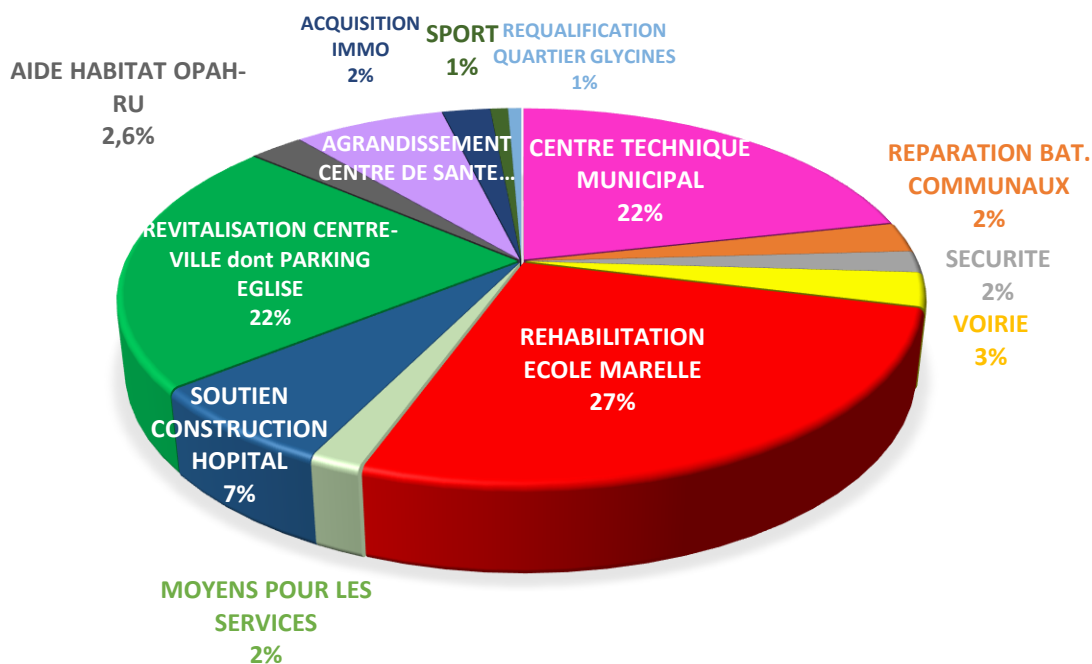
Le niveau d'investissement reste important en 2026 (fin des travaux rénovation énergétique école La Marelle, travaux de réfection du parking de l'Eglise, travaux d'agrandissement du Centre de santé) :

	BP 2025	BP 2026
Dépenses d'équipement (non compris remboursement capital d'emprunt)	3 063 235 €	4 356 250 €

Les dépenses d'équipement au BP 2026 :

MONTANT	Projets d'investissement 2026	en %
933 211,94 €	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	19,9%
110 500,00 €	REPARATION BAT. COMMUNAUX	2,4%
80 000,00 €	SECURITE	1,7%
126 801,83 €	VOIRIE	2,7%
1 153 212,30 €	REHABILITATION ECOLE MARELLE	24,6%
76 962,87 €	MOYENS POUR LES SERVICES	1,6%
300 000,00 €	SOUTIEN CONSTRUCTION HOPITAL	6,4%
956 128,40 €	REVITALISATION CENTRE-VILLE dont PARKING EGLISE	20,4%
110 413,51 €	AIDE HABITAT OPAH-RU	2,4%
317 014,60 €	AGRANDISSEMENT CENTRE DE SANTE	6,8%
100 000,00 €	ACQUISITION IMMO	2,1%
36 649,79 €	SPORT	0,8%
27 993,76 €	REQUALIFICATION QUARTIER GLYCINES	0,6%
28 360,00 €	DIVERS	0,6%
338 000,00 €	REMB. CAPITAL EMPRUNTS	7,2%
4 695 249,00 €	TOTAL DEP EQUIPEMENT 2026	100,0%

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN 2026



L'ETAT DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours global de dette s'élève à 3 586 038,50 € dont :

- Taux fixe garanti	2 802 652 €
- Taux fixe bonifié	783 386 €

La gestion de dette de la Ville est exclusivement constituée de produits financiers sans risques et est donc répertoriée en A1/A2 selon le classement Gissler.

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE 2026 :

Le budget annexe « Centre Municipal de Santé » est voté en équilibre pour la section de Fonctionnement à 1 262 227 € et pour la section d'Investissement à 78 280 € soit un budget total équilibré à 1 340 507 €.

BUDGET ANNEXE ZAC DE COUCY 2026 :

Le budget annexe « ZAC de COUCY » voté en suréquilibre pour la section de Fonctionnement à 803 357 € en recettes et 511 713 € en dépenses et voté en équilibre pour la section d'Investissement à 368 116 €, soit un budget total de 1171473 € en recettes et 879 829 € en dépenses.

C.C.A.S. D'AMPLEPUIIS – BUDGET PRIMITIF 2026

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

BUDGET PRINCIPAL 2026 :

Section de fonctionnement voté en équilibre :

- Dépenses	18 463,00 €
- Recettes	18 463,00 €

Section d'investissement voté en suréquilibre :

- Dépenses	7 900,00 €
- Recettes	17 123,00 €